Cure de jeûne ou monodiète 7 jours - Bulletin d'inscription 2024

A renvoyer à : L'Amandier, 12 impasse du lavoir, hameau de Lozeron,
26400 Gigors et Lozeron - Tel : (+33).4.75.76.40.89
Ou par mail à : contact@amandier.info

Prénom : ..... Nom : ..... Age : .....

Adresse : ..... Code postal & ville : .....

Tél : ..... Email : .....

Comment nous avez-vous connu ? ..... Profession :.....

Je m'inscris à la cure du (cochez en face) :

	arrivée		départ		animée par
	sam. 9 mars	au	ven. 15 mars	Jeûne et randonnée	Domi & Pierre
	sam. 16 mars	au	ven. 22 mars	Jeûne et randonnée	Perrine & Fédé avec Domi & Pierre
	sam. 6 avr.	au	ven. 12 avr.	Jeûne et randonnée	Domi & Pierre
	sam. 20 avr.	au	ven. 26 avr.	Jeûne et randonnée	Perrine & Fédé avec Domi & Pierre
	sam. 27 avr.	au	ven. 3 mai	Jeûne et randonnée	Domi & Pierre
	sam. 18 mai	au	ven. 24 mai	Jeûne et randonnée	Domi & Pierre
	sam. 25 mai	au	ven. 31 mai	Jeûne et randonnée	Perrine & Fédé avec Domi & Pierre
	sam. 15 juin	au	ven. 21 juin	Jeûne et randonnée	Perrine & Fédé avec Domi & Pierre
	sam. 22 juin	au	ven. 28 juin	Jeûne et randonnée	Domi & Pierre
	ven. 2 août	au	jeu. 8 août	Jeûne et randonnée	Perrine & Fédé avec Domi & Pierre
	sam. 14 sept.	au	ven. 20 sept.	Jeûne et randonnée	Domi & Pierre
	sam. 21 sept.	au	ven. 27 sept.	Jeûne et randonnée	Perrine & Fédé avec Domi & Pierre
	sam. 5 oct.	au	ven. 11 oct.	Jeûne et randonnée	Perrine & Fédé avec Domi & Pierre
	sam. 26 oct.	au	ven. 1 nov.	Jeûne et randonnée	Domi & Pierre
	sam. 9 nov.	au	ven. 15 nov.	Jeûne et randonnée	Perrine & Fédé avec Domi & Pierre

Au tarif de :

☐ **860 €** en **jeûne** si IMC>18,5 (pour nos fidèles clients une réduction s'applique sur votre hébergement au gîte)

☐ **930 €** en **monodiète** de pomme, riz ou raisin selon la saison (supplément non remboursé en cas d'annulation de votre part, cette monodiète est vivement conseillée pour les personnes de plus de 70 ans afin d'épargner leurs réserves musculaires)

Si je viens en train : j'arriverai à la gare de Crest (26) le ..... à .....H..... (Covoiturage nous contacter)

Pour m'inscrire, je joins :

- **Un acompte de 100% du prix de la cure par (au choix) :**
  - ☐ 1 chèque (encaissé un mois avant la cure) de : 860 € (ou 930 € en monodiète) à l'ordre de L'AMANDIER
  - ☐ Un virement bancaire à L'AMANDIER de 100% de l'acompte
    IBAN : FR76 1027 8089 3100 0204 2360 180
    Banque : Crédit Mutuel / BIC : CMCIFR2AXXX
    Titulaire : l'Amandier
  - ☐ Un paiement par CB de 860 € sur https://paypro.monetico.fr/lamandier/reglement-cure
- **Ce bulletin d'inscription dument complété, daté et signé,**

N.B : Je prends note que ma réservation ne deviendra définitive que lorsque d'une part, j'aurai retourné par voie postale ou email, ce bulletin d'inscription dument signé comme il est indiqué ci-dessus et procédé au règlement de l'acompte et que d'autre part, L'AMANDIER aura encaissé la totalité de l'acompte et que je recevrai, par courriel, une confirmation écrite de l'AMANDIER, ainsi que l'information concernant l'exercice du droit de rétractation et le formulaire type de rétractation.

Contre-indications au jeûne et à la monodiète de 7 jours :
Le jeûne et la monodiète s'adressent à des personnes en bonne santé. Il est strictement contre indiqué en cas d'amaigrissement extrême, d'anorexie, d'hyperthyroïdie décompensée, d'artériosclérose cérébrale avancée, d'insuffisance hépatique ou rénale avancée, grossesse ou d'allaitement, de dépendances, d'ulcère de l'estomac ou du duodénum, d'affections coronaires avancées, décollement de la rétine, psychose, anorexie, diabète de type 1, maladies tumorales et sclérose en plaques, et tout traitement allopathique en général.

« J'atteste, dans une démarche libre et volontaire, souhaiter effectuer une cure « jeûne et randonnée » avec L'Amandier. Je déclare être en bonne santé, ne pas prendre de traitement allopathique, et en mesure de pouvoir faire plusieurs heures de marche par jour, avoir été informé des risques et contre-indications de cette semaine de jeûne ou monodiète, et de marche, et les accepter en connaissance de cause. Je déclare assumer mes responsabilités personnelles et en groupe. Je confirme mes déclarations étant sincères et véritables et, dégage L'Amandier.»

► Je suis sous traitement médical pour la pathologie suivante : ……
Dans ce cas, je joins un certificat médical obligatoire attestant la possibilité du jeûne et de la marche.

► J'atteste, avoir été informé(e) que la conduite d'un véhicule motorisé ou non, est fortement déconseillée durant toute la durée de la cure.

► J'ai bien noté que les animaux ne sont pas admis. Je sais aussi que je **ne serai pas autorisé(e) à fumer pendant la cure, ni même la cigarette électronique.**

Ma taille: Mon poids:

☐ En cochant cette case, je reconnais **avoir pris connaissance et accepté** les **Conditions Générales de Vente** et le **Règlement Intérieur** de la Sarl l'Amandier ci-dessous pages 3, 4, 5, 6 et 7.

Date : **Signature :**

Je souhaite pré-réserver une/des prestations supplémentaires:

Attention : ces prestations supplémentaires seront réglées sur place aux intervenants et ne doivent pas être inclues dans votre virement ou chèque de cure. **Indiquez le nombre de séances souhaitées (non comprises dans la tarification ci-dessus) :**

	Soins proposés	Durée	Tarif
	Irrigation du colon	1H	105 €
	Shiatsu détente **Pascal**	1H	80 €
	Drainage lymphatique **Pascal**		
	Harmonisation énergétique **Pascal**		
	Ostéopathie **Martin**		
	Réflexologie plantaire **Corinne**		
	Chi-Nei-Tsang **Rachel**		
	Bilan complet naturopathie iridologie **Pascal**	1H15	95 €
	Niromathé douleurs vertébrales **Corinne**	30 min	40 €
	Massage bien-être issu de l'ayurveda **Edwige**	1H ou 1H30	80 € ou 120 €
	Massage aromatique aux huiles chaudes **Chiara**		
	Massage aux pierres chaudes **Edwige**	1H	80 €
	Massage tissus profonds **Edwige**		
	Massage personnalisé, profond et relaxant **Pascal**		
	Massage indien Shirotchampi tête cou nuque **Chiara**		
	Thérapie Crânio-sacrée **Monica**		
	Combiné réflexologie/massage bien-être **Corinne**		
	Libération mémoire émotionnelle **Pierre**	1H15	100 €
	Gestalt Thérapie **Monica**		
	Thérapie relationnelle **Domi**	1H30	100 €

Les informations collectées sont indispensables à la Sarl l'Amandier et ses partenaires pour la gestion de votre cure. Dans ce cadre, elles feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification aux données vous concernant auprès de la Sarl l'Amandier. Sauf opposition de votre part auprès de la Sarl l'Amandier, ces données pourront être utilisées à des fins de prospection commerciale par la Sarl l'Amandier. Dans le cadre du Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD) vous trouverez l'ensemble des informations sur les finalités de traitement de vos données et le détail de vos droits sur notre site internet (https://amandier.info/mentions-legales-et-donnees-personnelles/*)*

Conditions Générales de Vente de la Sarl l'Amandier

Article 1 – Objet et champ d'application

Les présentes conditions générales de vente de L'AMANDIER, SARL, RCS ROMANS 801.169.939, numéro de TVA intracommunautaire FR 82 801 169 939, située Lozeron Le Haut 26400 GIGORS ET LOZERON, (tel : 04.75.76.40.89) ayant la messagerie électronique, contact@amandier.info, s'appliquent de plein droit, et exclusivement aux prestations de services portant sur des cures dans le domaine de la naturopathie et du développement personnel et à la vente de biens et de produits dans le cadre de la cure, à l'égard de tout client consommateur, sauf accord dérogatoire préalable et écrit de L'AMANDIER.

Préalablement à toute réservation, les présentes conditions générales de vente sont mises à la disposition de tout consommateur à titre informatif, conformément aux dispositions du code de la consommation.

Toute réservation implique l'acceptation sans réserves du client et son adhésion à ces conditions générales qui prévalent sur toutes autres stipulations éventuelles, notamment toutes conditions de réservation, sauf accord dérogatoire préalable et écrit de L'AMANDIER.

Tout autre document que les présentes conditions générales et le règlement intérieur, notamment les publicités, n'ont qu'une valeur indicative.

Le jeûne se définit comme un jeûne hydrique composée uniquement de boissons biologiques : tisanes, jus de fruit, et bouillon de légumes, et d'aucune alimentation solide excepté le dernier jour de la cure où le client élabore lui-même un petit repas de reprise lors d'un atelier cuisine.

La monodiète se définit comme une alimentation composée uniquement d'un seul aliment qui peut être : pomme, raisin, pêche ou riz selon la saison et bouillon de légumes le soir, et le dernier jour le client élabore lui-même un petit repas de reprise lors d'un atelier cuisine.

Article 2 – Réservation – Annulation

L'AMANDIER ne prendra en considération que les réservations indiquées sur le bulletin d'inscription figurant sur son site internet. Même si le client procède par téléphone à une préinscription, les réservations ne sont définitives que lorsque :

- Le bulletin d'inscription est retourné, dument complété et signé par le client,
- La totalité de l'acompte (correspondant à 100% du prix) a été encaissé par chèque ou par virement sur le compte bancaire de L'AMANDIER indiqué dans les conditions particulières,
- L'AMANDIER a envoyé une confirmation écrite, par courriel ou voie postale, sur la date de début et de fin de la cure, valant acceptation, accompagnée de l'information concernant l'exercice du droit de rétractation et du formulaire type de rétractation.

Si le client n'a pas respecté la procédure de réservation, la réservation du client n'est pas prise en compte, sans que ce dernier puisse invoquer un quelconque préjudice.
Toute réservation définitive acceptée par L'AMANDIER est irrévocable, sous réserve des dispositions ci-après relatives au droit de rétractation dont bénéficie le client. Toute demande de modification de la réservation conclue par le client et ayant acquis un caractère définitif, devra être formulée par écrit et devra être acceptée par L'AMANDIER.

Si le client souhaite exercer son droit de rétractation, il devra respecter les stipulations de l'article 3 ci-après et le montant de l'acompte lui sera restitué, sous réserve des stipulations de l'article 3.2 ci-après.
Si le client souhaite annuler son inscription au-delà du délai de rétractation, il devra formuler sa demande par un écrit, adressé soit par voie électronique sur la messagerie de L'AMANDIER, soit par voie postale. A défaut, sa demande ne sera pas prise en compte par L'AMANDIER.

Si la demande d'annulation est adressée plus de vingt-et-un jours calendaires avant le début de la cure, L'AMANDIER conservera 25 % du montant de l'acompte à titre de clause pénale (pour frais d'inscription et de dossier).

Si la demande d'annulation est adressée dans le délai de vingt-et-un jours calendaires avant le début de la cure, L'AMANDIER conservera l'intégralité de l'acompte à titre de clause pénale, sous réserve des dispositions légales de l'article 3 dont bénéfice le client en matière de droit de rétractation.

Les demandes de modifications de la réservation passée par le client, si elles sont refusées par L'AMANDIER seront soumises, en ce qui concerne l'acompte versé, aux deux alinéas qui précèdent.
Aucun remboursement de tout ou partie de l'acompte ne sera accordé au client qui n'a formulé aucune demande d'annulation ou fait valoir son droit de rétractation, si ce client ne peut se présenter au jour et à l'horaire prévu pour le début de la cure et ce, pour quelque motif que ce soit, sauf cas de force majeure.

Article 3 – Droit de rétractation du client

1- Délai pour exercer le droit de rétractation

Le client a le droit de se rétracter du contrat conclu sans donner de motif dans un délai de quatorze jours à compter du jour de la conclusion du contrat, c'est-à-dire du jour où la réservation est devenue définitive lequel correspond à la date de l'envoi par courriel de la confirmation écrite par l'AMANDIER, comme il est stipulé à l'article 2.
Pour exercer le droit de rétractation, le client doit notifier à L'AMANDIER sa décision de rétractation du présent contrat au moyen d'une déclaration dénuée d'ambiguïté (par exemple, lettre envoyée par la poste ou courrier électronique).
Le client peut utiliser le modèle de formulaire de rétractation mais ce n'est pas obligatoire.
Le client peut remplir et transmettre le modèle de formulaire de rétractation ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté sur la messagerie électronique contact@amandier.info. Si le client utilise cette option, L'AMANDIER enverra sans délai un accusé de réception de la rétractation sur un support durable (par exemple, par courriel).

2- Exécution de la prestation de service avant la fin du délai de rétractation

Si le client souhaite que l'exécution d'une prestation de services commence avant la fin du délai de rétractation, L'AMANDIER doit recueillir sa demande expresse sur papier ou support durable.
Le client ne perd toutefois pas son droit à rétractation, sauf si la prestation a été pleinement exécutée avant la fin du délai de rétractation et si le client a renoncé expressément au droit de rétractation.
Toutefois, le client devra toujours payer à L'AMANDIER la part des prestations qu'elle aurait commencées à accomplir à la demande expresse du client sans attendre la fin du délai de rétractation. L'AMANDIER devra rembourser au client, selon le même moyen de paiement que celui utilisé par le consommateur pour le règlement de l'acompte, sauf accord contraire et écrit du client, la part des prestations payées par ce dernier et non effectuées, dans les quatorze jours suivant la date à laquelle l'AMANDIER a été informé de la décision du client de se rétracter.

Article 4 – Prix

Le prix applicable est celui en vigueur au jour de la passation de la réservation, sur la base des tarifs, de l'année civile communiqués au client sur le bulletin d'inscription, en tenant compte de la TVA applicable au jour de la réservation. Tout changement du taux pourra être répercuté sur le prix des services. Les tarifs indiqués dans les conditions particulières du bulletin d'inscription ne concernent que le jeûne ou la monodiète. Le client ayant déjà suivi dans son intégralité une cure bénéficie d'un tarif préférentiel stipulé dans les conditions particulières du bulletin d'inscription.
Tous les prix s'entendent TTC.

D'autres prestations supplémentaires, listées au bas du bulletin d'inscription et affichées dans les locaux de l'AMANDIER, y compris leurs tarifs, vous sont proposées sur place et ne sont donc pas incluses dans la tarification du jeûne et de la monodiète stipulées aux conditions particulières. Leur règlement comptant est effectué directement sur place.

Article 5 – Conditions de règlement

Le client doit verser lors de la passation de la réservation un acompte de 100% du montant TTC du prix. Seul l'encaissement effectif du chèque ou le virement dument crédité sur le compte bancaire de l'AMANDIER constitue un paiement au sens du présent article.

Le chèque d'acompte est encaissé un mois avant le début de la cure.

Article 6 – Retard de paiement

Des intérêts de retard sont exigibles après l'envoi d'une mise en demeure de payer par lettre recommandée avec accusé de réception, restée sans effet, au taux de l'intérêt légal.

Article 7 – Exécution de la prestation

Les cures nécessitent la présence d'un minimum de dix curistes. L'AMANDIER se réserve le droit d'annuler une cure si le nombre de participants est inférieur à ce seuil, sous réserve d'en informer le client par tous moyens écrits au moins quatorze jours à l'avance. Dans ce cas, si l'AMANDIER ne peut proposer au client une autre date de réservation

acceptée par ce dernier avec la signature d'un nouveau bulletin d'inscription conformément à l'article 2, l'AMANDIER devra restituer 100% des acomptes perçus et en outre, dédommagera le client des frais de transport et de logement dont il n'aurait pu obtenir le remboursement par tous autres prestataires, sous réserve que le client puisse présenter préalablement à l'AMANDIER tous justificatifs de règlement, de remboursement ou de refus de remboursement en attestant.

Les cures ont une durée de sept jours, à compter du J1 à 14h00, jusqu'au J7 à 14h00 et selon un planning horaire affiché, défini quotidiennement et selon une amplitude maximale allant de 7h30 à 21h00.
L'exécution de la prestation doit être réalisée à compter de la date indiquée par le client sur le bulletin d'inscription, et sous réserve de l'envoi par L'AMANDIER d'une confirmation écrite comme il est stipulé à l'article 2 ci-dessus.
Les demandes de prestations supplémentaires selon la liste affichée dans les locaux, pour être prises en compte par l'AMANDIER, devront faire l'objet d'une demande écrite de la part du client.

L'AMANDIER est libéré de toute obligation à l'égard du client en cas de non-respect par le client des conditions de paiement de l'acompte, de modification apportée à la réservation et non acceptée expressément par L'AMANDIER, ou en cas de force majeure.

L'AMANDIER aura le droit, à tout moment, par tout moyen écrit et sans délai, de mettre un terme à la cure d'un client, si ce client s'est inscrit à la cure malgré les contre-indications indiquées dans les conditions particulières du bulletin de réservation, en cas de comportements du client contraire à son intérêt, à son intégrité physique et/ou à sa santé, aux bonnes mœurs, à l'intérêt du groupe, au bon déroulement de la cure et aux stipulations du règlement intérieur de L'AMANDIER.

Dans l'hypothèse où le client s'est inscrit à la cure malgré les contre-indications, ou aurait des comportements contraires aux bonnes mœurs, à son intérêt, à son intégrité physique, à l'intérêt du groupe, au bon déroulement de la cure et au règlement intérieur, L'AMANDIER conservera l'intégralité des sommes versées à titre de clause pénale.

Dans l'hypothèse où, en cours de cure, et sur présentation d'un certificat médical, le client doit interrompre sa cure pour des raisons de santé, L'AMANDIER ne conservera les sommes versées qu'au prorata du temps d'exécution de la cure, et restituera la différence au client.
Si le client ne présente pas de certificat médical, l'AMANDIER conservera l'intégralité des sommes versées.

Pendant la cure, l'AMANDIER décline toute responsabilité en cas de détérioration, de perte ou de vol d'objets ou d'effets personnels.

Article 8 – Force majeure

Constitue un cas de force majeure tout événement indépendant de la volonté de L'AMANDIER et faisant obstacle à l'exécution de la prestation.
Constituent notamment des cas de force majeure, les grèves totales ou partielles, l'interruption des transports, de la fourniture d'énergie, entravant la bonne marche de la cure ou empêchant L'AMANDIER de respecter ses engagements contractuels.

Si l'évènement générateur du cas de force majeure se produit avant le commencement de la cure, L'AMANDIER restituera au client l'intégralité de son acompte.

Si l'évènement générateur du cas de force majeure se produit en cours de cure, L'AMANDIER restituera les sommes perçues au prorata du temps de la cure non effectuée.

Article 9 – Droit et langue applicables

De convention expresse entre les parties, le présent contrat est soumis au droit français.

Article 10 – Litiges – procédure de médiation gratuite - contestations

Les réclamations sont adressées directement par écrit à L'AMANDIER, soit par voie postale, soit sur sa messagerie électronique. En cas de contestation ou de litige né de l'application des présentes conditions générales, de leur validité, de leur interprétation, de leur exécution et plus généralement tout litige relatif à la prestation de services, les parties pourront, pour mettre fin à leur différend et si elles le souhaitent, recourir à un médiateur ou tout autre mode alternatif de règlement des différends.

- *Pour les clients domiciliés en France, l'AMANDIER informe le client que les coordonnées du médiateur dont il relève sont les suivantes :*

MEDICYS
73, Boulevard de Clichy 750009 PARIS
Tel : 01.49.70.15.93
Email : contact@medicys.fr
Site : www-medicys.org
Le recours à ce médiateur est une procédure gratuite pour le client.

- *Pour les clients qui sont domiciliés dans un pays de l'Union européenne autre que la France, ou en Norvège ou en Islande : L'AMANDIER informe le client qu'il peut recourir au service de médiation du centre européen de son pays. Le client peut se procurer les coordonnées de tous les centres européens des consommateurs à l'adresse email et sur le site suivant :*

Email : info@cec-zev.eu
Site : www.europe-consommateurs.eu
En cas de désaccord persistant, le litige sera porté devant les tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

- *Pour les clients qui ne sont pas domiciliés dans l'union européenne :*

A défaut d'accord amiable, tout différend relatif à l'application des conditions générales de vente, de leur validité, de leur interprétation, de leur exécution et plus généralement tout litige sera soumis aux tribunaux français.

Règlement intérieur pour les cures de la Sarl l'Amandier

Afin de bien vivre votre semaine de cure voici certaines règles à respecter qui sont indispensables pour l'ensemble des hôtes et la réussite de votre cure. Nous vous prions de **lire soigneusement le règlement intérieur** et nous vous prions de nous **renvoyer un exemplaire daté et signé.**

Si un client ne respecte pas le règlement, l'Amandier aura le droit d'interrompre la cure conformément aux stipulations des conditions générales de vente.

La cure à l'Amandier ne peut être suivie qu'à partir de 18 ans.

Déroulement de la cure

- La cure est strictement non-fumeur. L'utilisation d'alcool durant les cures est interdite.
- Les animaux ne sont pas admis.
- Les horaires : amplitude horaire maximum 7h30 à 21h, et 13h le dernier jour. Le détail jour par jour sera affiché sur le panneau d'affichage dans les locaux.
    - Nous accueillons nos clients le premier jour à partir de 14h, sauf ceux qui arrivent plus tôt par le train et le taxi. La présentation de la cure débute à 15h, elle est indispensable pour les nouveaux jeûneurs.
    - La cure se termine le dernier jour à 13h après le repas de midi. Si toutefois vous devez partir avant 13h le repas de reprise ne sera pas fourni, seul un petit pot de compote à emporter vous sera donné.
- Les repas sont pris en commun et préparés par vos soins avec un intervenant le dernier jour. Le repas du dernier jour est servi à 12h.
- Durant la cure, lorsque l'Amandier vous conseille une monodiète, et que vous décidez de suivre ce conseil, ou si vous décidez de vous-même de passer du jeûne vers une monodiète vous aurez à régler un tarif journalier en sus de votre cure de 10 euros par jour et par personne.
- Afin que nous puissions prendre en compte toute demande y compris celle de la monodiète, vous serez dans l'obligation de compléter le formulaire de demande mis à votre disposition dans nos locaux.
- Nous vous demandons d'être à l'heure aux activités, afin de ne pas en déranger le bon déroulement.
- A partir de 12 curistes, pour les randonnées le groupe est divisé en deux : un accompagnateur pour une randonnée courte (environ 6 km) et un autre pour une randonnée plus longue (environ 12 km). Dans le cas d'un groupe inférieur à 12 curistes il n'y a qu'un seul groupe de randonnée, avec arrêt possible à mi-parcours.
- L'utilisation du téléphone portable est à modérer. Par ailleurs L'Amandier vous demande de ne pas téléphoner sur le haut de Lozeron, nos voisins n'aiment pas être dérangés. Merci pour eux.
- Pour le bon déroulement de la cure, nous vous demandons de respecter les temps de silence et de respecter les autres clients désireux de calme.

En fin de séjour

- Merci de laisser les livres mis à votre disposition pendant votre cure, les curistes suivants seront contents de les trouver, ainsi que le livret d'information dans votre chambre.